



## Caution locative et surendettement

Par **poupee russe**, le 28/11/2010 à 10:04

Bonjour,

je suis caution pour ma fille qui habite paris et souhaite quitter son appart pour incapacite de payer son loyer. elle part a l'etranger...

je suis caution pour elle. mais suis aussi en procedure de surendettement.. actuellement je dois passer devant le JEX, et je me demande si je dois lui signaler cette nouvelle caution. elle ne doit que 1 mois de loyer mais son proprio souhaite lui faire payer la remise en etat a neuf de cet appart.. il est bien entretenu , usage normal.

que faire pour me proteger?

merci de votre reponse.

Par **KOBA1**, le 28/11/2010 à 11:56

Bonjour,

La caution locative est-elle solidaire ?

La caution doit être remplie selon en suivant un formalisme : vous devez y apporter des "éléments" de façon manuscrite, entre autres.

Une copie du bail doit vous avoir été remise avec mention caution.

Si cela n'est pas le cas que vaut la caution ? Peut-être rien !!!!

En ce qui concerne le retoilettage du produit loué, il ne va pas de soi si c'est une usure normale. Conseil : faite un constat d'huissier = coût : environ 150€, mais vous serez serein quant à la demande que vous jugez "extravagante" pour la remise à neuf des locaux loués.

Bon courage

Par **poupee russe**, le **28/11/2010** à **14:50**

merci bcp pour votre reponse

oui je crois que je vais prendre un huissier...  
je ne sais si le fait d'etre moi meme en surendettement peut etre un frein a cette charge locative.. je n'ai pas le doc en main pour savoir si la caution a bien ete faite dans le cadre general , et cela fait 10 ans !! ma fille l'a peut etre..

decidement un pb ne va jamais seul !!

merci a vous

Par **mimi493**, le **28/11/2010** à **18:58**

Le bailleur n'a pas le droit de faire payer une remise à neuf du logement.  
Vous devez aussi agir pour ne pas augmenter votre dette.  
Vous êtes brouillée avec votre fille ou ça se passe bien entre vous ?

Par **poupee russe**, le **30/11/2010** à **19:20**

merci a vous

non je ne suis pas brouillee avec ma fille.. mais finalement son proprio semble plus cool a present... elle est en train de demenager.. on verra pour la remise des cle a laquelle il s'opposait !! enfin.. il est qd meme un peu tordu.

mon fils est allee aider sa soeur a faire qq trucs de remise en etat.. !! la suite on verra.

j'ai deja tant de pb... pas la peine d'en ajouter!! vive les fetes de noel!! j'aime le printemps avec les jours qui allongent et l'air plus doux. il suffit d'attendre... on passe sa vie a cela.

Par **mimi493**, le **30/11/2010** à **20:59**

Vous prenez tout ça bien à la légère. Vous trouverez ça moins léger quand il vous présentera

la note et vous mettra en justice si vous ne payez pas.  
Noel ou pas, c'est maintenant qu'il faut se bouger

Par **poupee russe**, le **30/11/2010** à **22:45**

non du tout...

mais je n'attaque jamais en premier... je prefere voir et agir ensuite... je garde l'esprit en alerte.. mais je pense que le proprio a compris que nous ne nous laisserions pas faire... d'ou ce changement de comportement... laissons le donc faire en prenant qq precautions elementaires.. temoins .. photos avec journal le monde etc... et attendons la suite

Par **Marion2**, le **30/11/2010** à **22:52**

mimi a raison, vous prenez tout ça bien à la légère...

Redescendez sur terre... cela vous évitera beaucoup de problèmes.

Cordialement.

Par **poupee russe**, le **30/11/2010** à **23:02**

si je comprends bien pour vous :

ami ami... mais huisser quand meme... j'en parle demain a ma fille... c'est elle qui juge en l'occurence car je ne suis pas sur place.. 800kms... j'en ai parle avec un ami, avocat qui me dit que journal le monde avec photo et temoin est en gros idem. sauf si pas ok entre eux..alors huissier .

je vais insister.. moi je n'ai pas l'acte de caution... il a ete garde par ma fille .

Par **KOBA1**, le **01/12/2010** à **09:45**

j'au dû mal à comprendre vos tergiversations !!!

j'ai donner une ligne directrice dans mon premier message.

Et il n'y a pas d'alternative.

Vouloir la jouer "fine" c'est prendre beaucoup de risques !!!

Alors qu'avec ma ligne vous dormirez tranquille.

Bon courage